

DURÉE
3H30

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale

SUIVI TECHNIQUE ET CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES DES IMMEUBLES DE BUREAUX ET ERP

OBJECTIFS

Cette formation s'adressent aux gestionnaires techniques en immobilier tertiaire (Immeubles de bureaux, commerces...) souhaitant se perfectionner ou acquérir de nouvelles connaissances dans ce domaine.

Les codes réglementaires imposent de nombreux contrôles périodiques des équipements et des opérations de maintenance qui doivent être réalisés soit par le propriétaire ou l'exploitant du bâtiment..

LE PUBLIC CONCERNÉ

Gestionnaires techniques de patrimoine immobilier.

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Frédéric LORIOT, Expert en gestion technique de patrimoine immobilier.



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

CONTEXTE DES VÉRIFICATIONS ET DES CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

- Rappel du cadre réglementaire des ERP et des ERT.
- Les responsabilités du propriétaires, de l'exploitant et de l'employeur.
- Les dossiers d'exploitation et de suivi réglementaire : le DMLT, le registre sécurité, les diagnostics...
- Présentation de l'organisation fonctionnelle du système d'information nécessaire à mettre en œuvre.



PARTIE 2

LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Les catégories de SSI.
- Présentation techniques et fonctionnelles : de la catégorie A à E.
- Description d'équipements techniques courants de sécurité incendie : extincteurs, systèmes de désenfumage, RIA, sprinkler...



PARTIE 3

L'ENTRETIEN MINIMAL PRÉVU PAR LA RÉGLEMENTATION

- Les opérations de vérification, de contrôles et d'entretien des équipements.
- Les opérations de maintenance obligatoires.
- La préparation à la visite de commission de sécurité.



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT